



VOTRE ITINÉRAIRE (1 sur 4)

JOUR 1 - PARIS - ADDIS ABEBA

Envol pour Addis Abeba selon la compagnie choisie.

JOUR 2 – ARRIVEE A ADDIS ABEBA

Accueil à l'aéroport d'Addis-Abeba (« nouvelle fleur » en amharique), LA capitale située sur un plateau d'une altitude comprise entre 2300 et 2600 mètres.

Transfert à votre hôtel.

Repas libres.

Nuit à l'hôtel.

JOUR 3 - ADDIS ABEBA - RIVIÈRE GIBE - JIMMA

Petit-déjeuner.

Départ plein ouest à destination de l'ancien royaume de Jimma, rattaché à Vous passez les **spectaculaires gorges de la rivière Gibe** puis la route se poursuit le long des montagnes en pain de sucre.

Visite du palais d'Aba Jiffar, ancien roi de la province de Kaffa, lieu de naissance du café.

Déjeuner et dîner libres.

Nuit à l'hôtel.

JOUR 4 – JIMMA – PARC DE CHEBERA CHURCHURA

Petit-déjeuner.

Départ par une bonne piste plein sud, sur la rive droite de la rivière Omo. Installation dans le parc de Chebera Churchura, l'un des parcs les plus surprenants d'Ethiopie. On installe le camp auprès des bureaux du parc national.

Dans l'après-midi, balade aux alentours pour tenter de repérer les premiers animaux sauvages. Le parc national de Chebera Churchura est resté en dehors des sentiers touristiques depuis plus de 40 ans. Sa faune et sa flore tropicale sont intactes et sont l'une des plus exceptionnelles du Sud de l'Ethiopie. **37 espèces animales et 237 espèces d'oiseaux ont été recensées dans le parc.** On peut observer les oiseaux suivants : le Traquet Demi-Roux, l'Ibis Caronculé, le Barbican Barré, le Loriot à Capuchon Noir, le Corbeau Corbivau. On peut également observer des éléphants, des hippopotames, des buffles du Cap, des lions et des léopards.

Déjeuner libre et dîner en plein air.

Nuit sous la tente à Chebera Churchura.

JOUR 5 – SAFARI AU PARC DE CHEBERA CHURCHURA

Petit-déjeuner.

Randonnée dans le parc, qui a une superficie de quelques 1.200 km2, couvert d'une forêt luxuriante. C'est là qu'on peut apercevoir d'importants troupeaux d'éléphants d'Afrique. Dans les plaines offrant un point de vue plus dégagé, il est assez courant d'y voir l'impressionnant buffle du cap. Déjeuner libre et dîner en plein air.

Nuit sous la tente à Chebera Churchura.









VOTRE ITINÉRAIRE (2 sur 4)

JOUR 6 - CHEBERA CHURCHURA - ARBAMINTCH

Petit-déjeuner.

Départ du parc par une piste de montagne peu fréquentée pour rallier la rive gauche de la rivière Omo.

On redescend dans la vallée pour rejoindre **Hadyia** par une route serpentant à travers collines boisées et villages, qui vous permettra de découvrir les premières huttes « Hadiya » et d'échanger avec les locaux sur le bord de la route.

Arrivée en fin d'après-midi à Arba Minch.

Déjeuner et dîner libres.

Nuit au lodge.

JOUR 7 – LAC CHAMO – PARC DE NECHISAR – VILLAGE DORZE – ARBA MINTCH

Petit-déjeuner.

Arbamintch (« 40 sources » en amharique), est une ville paisible et très agréable, construite sur le flanc d'une colline. La ville offre un panorama saisissant vers les plaines du Nechisar et les lacs Abaya et Chamo.

Le matin, vous embarquerez pour un **tour en bateau sur le lac Chamo** (environ 2h) jusqu'au **parc national de Nechisar** qui abrite une grande variété d'animaux sauvages tel que le zèbres des plaines, bubales de Swayne, gazelles de grant, etc...

Puis **observation des hippopotames et des crocodiles**, dont certains mesurent plus de 6 mètres, qui se rassemblent sur les rives du lac (Crocodile Market). Ils cohabitent tranquillement avec des pélicans et autres aigles blancs. Pique-nique au bord du lac.

L'après-midi, partez à la découverte de la **tribu Dorzé** célèbre pour ses habitations (toukoul), le plus souvent faites en bambou et dotées de toits caractéristiques, coniques ou pyramidaux. Les Dorzé sont également réputés pour leurs tissages (notamment le châle en coton blanc aux bordures brodées) et pour leurs polyphonies vocales.

Déjeuner et dîner libres.

Nuit au lodge.

JOUR 8 - LAC CHAMO - KONSO

Petit-déjeuner.

Continuation vers le sud, via une piste longeant les bords du **lac Chamo** jusqu'à **Konso**, célèbre pour ses **cultures en terrasses et classé par l'Unesco**. Visite de « New York », beau paysage dont votre guide saura vous expliquer l'amusante origine du nom.

Visite d'un village Konso datant de plusieurs siècles.

L'aspect des villages konso diffère des villages des autres ethnies de la région. Pour se défendre des attaques des animaux sauvages et pour se protéger des coulées de boue, ils encerclent leurs villages d'un rempart de basalte et de terre séchée de 3 à 4 mètres de haut.

Dans l'enceinte, les huttes sont si rapprochées que leurs toits parfois se chevauchent. L'espace réservé au bétail est généralement en contre-bas, séparé par un muret qui interdit l'incursion des animaux dans la hutte familiale, ce qui, selon la croyance konso, serait prémonitoire de la mort du chef de famille.

Déjeuner et dîner libres.

Nuit au lodge.











VOTRE ITINÉRAIRE (3 sur 4)

JOUR 9 - KONSO - LAC AWASSA

Petit-déjeuner puis départ pour la ville d'**Awassa** à travers une région de tradition caféière.

Arrêt dans un **village Sidama** (ethnie liée à la production du café) à la découverte de la **fabrication ancestrale du café éthiopien**, réputé comme l'un des meilleurs au monde et dans 95% des cas purement biologique. Déjeuner et dîner libres.

Nuit à l'hôtel.

JOUR 10 - PARC NATIONAL DES MONTAGNES DU BALE

Petit-déjeuner.

Le matin, nous faisons une petite balade vers le **marché au poisson traditionnel**, squatté par les pélicans et les marabouts. Il est très agréable de se promener dans le petit parc et de faire une balade autour du lac.

Départ pour le parc national de Bale, situé à l'est.

Le massif du Bale constitue un des lieux sauvages les plus spectaculaire d'Ethiopie, un vrai paradis avec ses escarpements bien plus hauts que des collines. (La seconde montagne d'Ethiopie, le mont Tullu Deemtu, culmine à 4377 m).

C'est ici qu'on trouve aussi les **trois espèces endémiques à l'Ethiopie**, le **Loup d'Abyssinie**, le **Nyala des montagnes** et le **guib d'Ethiopie** qui ont largement contribué à la notoriété des montagnes de Bale.

Le Bale est aussi une volière naturelle avec plus de 200 espèces oiseaux répertoriées dans le parc, dont 15 sont endémiques.

L'après-midi, **belle randonnée à travers la forêt et jusqu'au plateau de Gaysay**. Vous aurez peut-être la chance d'observer les nyala et phacochères qui peuplent la région.

Déjeuner et dîner libres.

Nuit à l'hôtel.

JOUR 11 - MASSIF DU BALE - PLATEAU SANETTI

Journée consacrée à la découverte du plateau de Senetea. La piste qui monte à plus de 4000 mètres (il s'agit de **la plus haute route du continent africain**) traverse des paysages surprenants.

L'après-midi, visite du parc à pied afin d'observer des animaux sauvages.

Déjeuner et dîner libres.

Nuit à l'hôtel.

JOUR 12 - MASSIF DU BALE - LAC LANGANO

Petit-déjeuner puis départ pour le **lac Langano** dans la région de l'Oromia, seul lac d'Ethiopie exempt de bilharziose et de crocodiles.

Déjeuner au bord du lac et farniente, baignade et observation ornithologique possible. Singes, phacochères et babouins peuvent également y être observés.

Déjeuner et dîner libres.

Nuit au lodge.













VOTRE ITINÉRAIRE (4 sur 4)

JOUR 13 - LAC LANGANO - ADDIS ABEBA - VOL RETOUR

Petit-déjeuner.

Le matin, **détente au bord du lac** puis départ pour Addis Abeba.

Nous nous arrêtons en route au **lac Ziway** pour l'observation des oiseaux. Temps libre pour visiter la ville avant de prendre notre dernier repas traditionnel et de s'envoler pour la France.

Transfert à l'aéroport.

Envol pour la France.

JOUR 14 – ARRIVEE EN FRANCE

Arrivée en France dans la matinée.







DESCRIPTIF TARIFAIRE

PRIX PAR PERSONNE: Nous consulter

CF PRIX COMPREND:

Les vols internationaux.

Les taxes aériennes.

Les transferts aéroport / hôtel / aéroport.

Le véhicule climatisé avec chauffeur, avec frais du chauffeur et de la voiture.

Le guide accompagnateur francophone et les guides locaux.

L'hébergement en hôtels, lodges et en bivouac.

Les petits-déjeuners.

Les services d'un cuisinier dans le parc national de Chebera Cherchera.

Les entrées sur les sites et parc nationaux mentionnés au programme.

CE PRIX NE COMPREND PAS:

Le e-visa (en option, nous consulter). Les repas principaux : déjeuner et dîner. Les dépenses personnelles, pourboires, boissons... Les assurances.

Tarif sujet à modification si variation importante des devises Prestations sous réserve de disponibilité au moment de la réservation. Taxes d'aéroport sujettes à modification sans préavis, montant définitif à l'émission des billets.





QUI SOMMES-NOUS?



UNE AGENCE PIONNIÈRE DANS LE VOYAGE SUR MESURE EN ASIE

Autrefois appelée « les Carrefours de l'Inde », l'agence a toujours été composée de passionnés désireux de rendre accessibles des voyages et des destinations de légende.

Elle est rapidement devenue une référence pour les voyageurs aguerris. Sa renommée lui a permis de développer de nouvelles destinations et de s'entourer des meilleurs spécialistes et correspondants en Asie et au Moven-Orient.

Cette passion mutuelle entre l'équipe du MONDE DE L'INDE ET DE L'ASIE et ses partenaires est restée le fer de lance de l'agence jusqu'à aujourd'hui.

Grâce à cette forte volonté de rester une agence totalement indépendante, nos conseillers ont pu s'adapter à chaque demande et à chaque client avec la devise que rien n'est impossible!

Une devise qui, en plus des sites incontournables, nous a emmené très loin, dans des régions encore peu visitées que nous prenons un plaisir immense à proposer aux voyageurs en quête d'arts et d'histoires, d'aventures et surtout d'authenticité.

Nous fêtons cette année nos trente-cinq ans mais notre esprit n'a pas changé : Vous apporter le dépaysement que chaque voyageur recherche, vous conseiller l'hôtel de vos rêves dans un marché où l'offre ne cesse de croître, vous guider dans ce qui reste VOTRE VOYAGE, vous assister dans la formule qui vous correspond le mieux, organisée ou libre, vous faire partager une passion qui reste la meilleure garantie d'un voyage réussi.





NOS GARANTIES

NOS CONSEILLERS, NOTRE PLUS GRANDE VALEUR AJOUTÉE :

Notre équipe est composée de grands voyageurs et passionnés de l'Asie qui se rendent régulièrement un peu partout sur le continent pour être à la pointe de l'information! De la petite échoppe spécialiste des samosas de Benares au luxueux hôtel niché dans la jungle balinaise, chaque conseil peut rendre votre voyage plus beau et plus riche. Nous prenons le temps de vous écouter, de comprendre vos envies et vos rêves et mettons tout en œuvre afin de vous organiser le plus beau des voyages.

VOYAGEZ EN TOUTE SÉCURITÉ

- 1) Licence d'agent de voyages et tour opérateur : IM075120263 délivrée par **Atout France**.
- 2) Garantie financière auprès de la Banque Nationale de Paris pour sécuriser vos achats.
- 3) Assurance responsabilité civile professionnelle HISCOX à hauteur de 4 000 000,00 €.
- 4) Assistance 7j/7 dans le pays dans lequel vous séjournerez.

HORAIRFS

Nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 10h00 à 19h00 et le samedi de 11h00 à 17h00.

Vos messages sont consultés 7j/7 sur contact@mondeasie.com Vous pouvez également nous contacter au 01.53.10.31.00

NOS CONDITIONS DE VENTE

ATTENTION: pour maintenir les réservations, les compagnies demandent l'émission et le paiement du billet de plus en plus tôt, avec un préavis très court. Il faut savoir que certains billets sont ni modifiables, ni remboursables. Cela vous sera précisé à la réservation.

Dans le cas d'une augmentation des taxes liées au voyage, celle-ci sera appliquée tant que le billet n'est pas soldé et émis.

1. Acompte et paiement du solde du voyage

Sauf dispositions contraires des conditions particulières à chaque programme, l'agence perçoit du client, 30 % du prix du voyage à la réservation. La nature du droit conféré au client par ce versement est variable : ainsi, par exemple, l'exécution de certains voyages est soumise à la réunion d'un minimum de participants. Toutes les précisions à ce sujet sont données dans les conditions particulières, au moment de l'inscription et la confirmation du départ intervient au plus tard 21 jours avant le départ. Sauf dispositions contraires des conditions particulières, le paiement du solde du prix doit être effectué 45 jours avant la date du départ. Le client n'ayant pas versé le solde à la date convenue est considéré comme ayant annulé son voyage sans qu'il puisse se prévaloir de cette annulation. Pour les commandes intervenant moins de 45 jours avant le départ, le règlement intégral des prestations est requis. Pour toute inscription tardive, l'organisateur se réserve le droit de facturer des frais supplémentaires 50 € par personne.

2. Responsabilité de l'agence

Notre agence ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable :

- des retards dans les horaires de départ ou de retour du fait du transporteur aérien et tout autre organisme lié au transport ou pour quelque autre cause tel que gros trafic, sécurité des passagers, problèmes techniques, etc.
- des modifications d'itinéraires ou changement d'aéroport à l'aller comme au retour, quand bien même ils entraîneraient des modifications, annulations ou des dépenses engagées par le client (repas, hôtel, transports etc.).

Ceux-ci ne peuvent entraîner aucune indemnisation à quelque titre que ce soit, notamment du fait de la modification de la durée ou de la suppression pure et simple du programme initialement prévu et des dépenses engagées par le client de ce fait.

En effet, la responsabilité des compagnies aériennes se limite à transporter les passagers de la ville de départ à la ville de destination, sans garantir les horaires, les correspondances, le type d'appareil, l'aéroport de départ ou de retour, ni le transporteur. Les conséquences des accidents ou incidents pouvant survenir à l'occasion de l'exécution du transport aérien, de même que la responsabilité de la compagnie aérienne sont régies par les dispositions de la convention de Varsovie ou les réglementations locales régissant les transports nationaux du pays concerné. L'agence de voyage répond du bon déroulement du voyage sans toutefois qu'elle puisse être tenue pour responsable des cas fortuits, des causes de force majeure ou du fait des mouvements sociaux ou politiques, incidents techniques, accidents, intempéries climatiques et leurs conséquences sur le déroulement du voyage, tant en France que dans le pays visité.

A cet effet, elle et son correspondant local sont habilités et peuvent modifier l'itinéraire à tout moment, sans que cela ouvre droit à indemnité ou remboursement. Néanmoins, même dans ces dernières hypothèses, l'agence s'efforcea de rechercher des solutions propres à surmonter les difficultés apparues.

3. Frais de modification et d'annulation

Sauf mention contraire, les vols sont non remboursables en cas d'annulation. Certains, sont modifiables selon les compagnies aériennes. Les frais de modification varient entre 150 et 250 € par billet. Le remboursement des taxes aéroport peut être demandé par courrier (attention, la majorité des compagnies aériennes ne remboursent plus les taxes de sécurité). L'annulation du client est prise en compte à réception d'une lettre recommandée avec AR. (La date de réception détermine la date d'annulation).

Barème des frais d'annulation des prestations terrestres :

- A plus de 45 jours avant le départ, il sera retenu 200 € de frais de dossier par personne
- entre 44 et 36 jours du départ, il sera retenu 25% du montant du voyage
- \bullet entre 35 et 21 jours avant le départ, il sera retenu 40 %
- entre 20 et 11 jours avant le départ, il sera retenu 60 %
- entre 10 et 6 jours avant le départ, il sera retenu 75%
- entre 5 et 2 jours avant le départ, il sera retenu 90%.
- \bullet à moins de 2 jours, il sera retenu 100% du montant du voyage.

A noter : Selon la nature des prestations et des dates de séjour, certains prestataires nous imposent des conditions particulières d'annulation.

L'organisateur se réserve le droit de facturer en plus les frais de téléphone qu'il aurait eu à engager pour effectuer les réservations. En cas de litige, les compensations se feront sous forme d'avoir, à utiliser sous 1 an, (date de retour du voyage).

Les tarifs sont définis selon un nombre de participant. Toute modification du nombre d'inscrit entraînera un éventuel réajustement des tarifs, à la hausse comme à la baisse

4. Défaut d'enregistrement

L'agence ne peut être tenue responsable du défaut d'enregistrement des clients au lieu de départ du voyage aérien à forfait occasionné par un retard de pré acheminement aérien, ferroviaire ou terrestre non organisé par le prestataire, même si ce retard résulte d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou du fait d'un tiers. Dans cette hypothèse, il sera retenu 100% du montant du voyage. Le prix du voyage et les frais supplémentaires ne peuvent en aucun cas être remboursés lorsque le participant ne se présente pas aux heures et lieux mentionnés dans le carnet de voyages ou encore, si par suite de non présentation des documents de voyage (passeport, visas, etc.) il se trouve dans l'impossibilité de prendre le départ à la date indiquée. Les frais de délivrance des passeports, visas, et autres documents de passage en douane restent dans tous les cas à la charge du client.

5. Modification du forfait du voyage ou du séjour

Les nécessités d'une réalisation correcte des voyages imposent de n'accepter d'inscriptions que pour les formules proposées. Tout changement de jour du départ ou du retour, de durée et de mode de transport (vols réguliers au lieu de vols spéciaux ou inversement seront soumis à des conditions d'acceptation spécifiques). Toute modification d'itinéraire ou de durée de voyage en cours, du fait de la volonté du seul client ne peut en aucun cas occasionner un remboursement des prestations non utilisées.

6. Annulation du voyage ou du séjour du fait de l'agence

L'agence s'engage à ne pas annuler un voyage ou un séjour à moins de 21 jours de la date du départ, du fait de l'insuffisance du nombre de participants.

Le client ne pourra prétendre à quelconque indemnité si l'annulation est imposée par des circonstances de force majeure ou pour des raisons tenant à la sécurité du voyageur. En outre, le client ne pourra prétendre à une quelconque indemnité si l'annulation d'un séjour /circuit pour l'insuffisance du nombre de participants intervient à plus de 21 jours du départ. Des conditions particulières des révisions des prix pourront être prévues en conformité avec les dispositions législatives ou réglementaires. Toute modification du nombre de participants entraînera un réajustement du prix du voyage.

7. Responsabilité des transporteurs

La responsabilité des compagnies aériennes participantes aux voyages présentés dans cette brochure, ainsi que celles de représentants, agents ou employés de celles-ci est limitée en cas de dommages, plaintes ou réclamations de toute nature au transport aérien des passagers et de leurs bagages exclusivement, comme précisé dans leurs conditions de transport.

8. Formalités

L'agence de voyages informe le client des diverses formalités nécessaires à l'exécution du voyage. Leur accomplissement incombe au seul client. Les formalités administratives et sanitaires indiquées pour chaque pays s'adressent uniquement aux personnes de nationalité française. Attention entre la parution de cette brochure et la date de votre départ, certaines modifications sont susceptibles d'intervenir. Pour les circuits, nous pouvons nous charger de l'obtention des visas à condition que les documents nécessaires nous parviennent à la date prévue. L'organisateur ne pourra être tenu responsable d'un passager n'étant pas en mesure de satisfaire aux règlements de police et des douanes de sortie ou d'entrée du territoire ou des pays visités.

9. Chambre à partager

Toute personne s'inscrivant seule à un voyage s'engage à payer un supplément chambre individuelle si nous ne trouvons pas un autre participant pour partager une chambre double.

10. Assurances

Les assurances rapatriement sanitaire, soins médicaux et rapatriement des bagages ne sont pas comprises dans le prix de nos prestations, elles sont facultatives et peuvent être contractées auprès de Allianz - Immeuble cœur Défense - 82 Esplanade du Général de Gaulle - 92400 Courbevoie ou tout autre organisme de votre choix. Toute application de l'assurance entraîne 35 € de frais de dossier. L'assurance annulation facultative n'est jamais comprise.

11. Après-vente

Les clients qui ont des observations à faire sur le déroulement de leur voyage sont priés de les transmettre, dans les 30 jours suivant leur retour, accompagnées des pièces justificatives et des originaux des bons de prestations à l'appui ainsi que la facture de l'agence. Les prix indiqués dans la brochure, sur nos sites internes et dans les devis sont calculés d'après les conditions économiques du moment, et susceptibles d'être actualisés en fonction des fluctuations des tarifs aériens et terrestres, de la parité des monnaies et de la variation des tarifs hôteliers et ce iusqu'au solde de la facture.

Certaines composantes de nos prix sont calculées sur la base du dollar US au cours du jour.

